

# Attendus du mémoire d'étape

---

Elise Macaire, juin 2023, séminaire HVD



# Plan du cours

---

- I. LES ATTENDUS DU MÉMOIRE D'ÉTAPE
- II. CONSTRUIRE LE PLAN DU MÉMOIRE D'ÉTAPE
- III. PRÉSENTER SA MÉTHODOLOGIE
- IV. SYNTHÈSE : LA CONSTRUCTION DU PLAN EN 7 POINTS
- V. OUVERTURE : LES ATTENDUS DE LA VERSION FINALE DU MÉMOIRE (S9)

# I. Les attendus du mémoire d'étape

---

## **Contenu**

- Un exposé clair d'un sujet, d'une problématique et de ses hypothèses, de la méthode de travail développée et du plan d'exposition du travail.
- Une analyse détaillée de l'état de la question à partir d'une étude bibliographique.
- Une exploration consistante de la problématique par des études, des enquêtes ainsi que les premières analyses qui en découlent.
- Une conclusion mettant en perspective le travail restant à accomplir.
- Une bibliographie clairement structurée.

## **Format**

- 30 à 40 pages de texte (entre 80 000 et 120 000 signes), plus illustrations et annexes.

# II. Construire le plan du mémoire d'étape

---

## Le questionnement problématique

La problématique se compose en général : d'une question, des hypothèses et d'un cadre d'interprétation.

Elle donne lieu à la définition d'un objet de recherche, souvent indiqué par les hypothèses formulées.

*« Une problématique est un ensemble de questions reliant des mots-concepts. Il convient de définir ces mots-concepts à l'aide d'ouvrages de référence en indiquant les inflexions que vous donnez à leur définition en fonction du terrain auquel vous êtes confronté et des hypothèses que vous avancez. Expliquez comment vous comptez y répondre, présentez votre plan en fonction des questions que vous vous êtes posées. Enfin, dites quels sont les moyens que vous mettrez en œuvre pour traiter ces questions. »*

Nabil Beyhum, Yankel Fijalkow, *10 conseils pour le mémoire de Master en architecture*, ENSAPVS.

# II. Construire le plan du mémoire d'étape

---

## L'état de la question

Pour accompagner le travail de formulation de la problématique, il convient de situer le sujet choisi dans la littérature existante.

Il faut pour cela identifier les sources documentaires dont vous disposez ou que vous avez repérées, hiérarchisées selon leur statut, les thèmes qu'elles explorent, leurs conditions de production.

*« En présentant ses sources de réflexion, l'étudiant souligne sa dette à des auteurs référents ou même à quelques-uns de ses pairs et indique sa maîtrise du sujet. Il faut au plus tôt un paragraphe simple, historiographique ou non, pour pointer les pistes de recherche que va parcourir l'étudiant, afin de modestement participer au débat et poursuivre le questionnement posé par ses prédécesseurs. »*

Nabil Beyhum, Yankel Fijalkow, op.cit.

# II. Construire le plan du mémoire d'étape

---

## **Le terrain d'étude**

Le terrain d'étude constitue le ou les supports que vous soumettez à analyse pour répondre à votre questionnement.

Ce peut être un site géographique, un lieu physique ou d'autres formes de supports, matériels ou immatériels, tels des groupes d'acteurs.

On revient sur le sujet un peu plus loin.

# III. Présenter sa méthodologie

---

## 1. Parcours et construction de l'objet de recherche

- Quel est le sujet et comment l'avez-vous construit ?
- Pourquoi ce sujet vous a-t-il semblé important ?
- Quelles étaient vos questions de départ et comment ont-elles évolué ?
- Comment avez-vous opéré le choix du ou des terrains ?

*« Si je devais écrire un livre pour communiquer ce que je pense déjà, avant d'avoir commencé à écrire, je n'aurais jamais le courage de l'entreprendre. Je ne l'écris que parce que je ne sais pas encore exactement quoi penser de cette chose que je voudrais tant penser. (...) Je suis un expérimentateur en ce sens que j'écris pour me changer moi-même et ne plus penser la même chose qu'auparavant ».*

Michel Foucault, *Dits et écrits*, 1978

# III. Présenter sa méthodologie

---

## 2. Choix des méthodes de recherche

- Présenter sa méthodologie en la liant à l'objet d'étude et aux questions de recherche : le choix des méthodes de recherche est fonction des questions et hypothèses de recherche.
- La méthode n'est pas neutre et conditionne les données produites.
- Quantitatif, Qualitatif, croisement de plusieurs méthodes ?

*« la méthode est partie prenante de l'administration de la preuve : comment démontrer une mesure sans détailler l'instrument de la mesure ? Par ailleurs, la méthode résulte d'un choix (du grec methodos : route, direction vers un but), et donc a vocation à être débattue. Elle n'est ni vraie ni fausse, elle est pertinente ou non pertinente, donc, le plus souvent, discutable. »*

Philippe Blanchard, Thomas Ribémont (dir.), *Méthodes et outils des sciences sociales. Innovation et renouvellement*, 2003



# III. Présenter sa méthodologie

---

## 3. Présentation des données et de leur collecte

- Présenter les différentes données mobilisées dans le mémoire : données existantes et données de première main : base de données statistiques, questionnaires, entretiens, observations, relevés, revue de presse, documents de projet, documents réglementaires, cartographies...
- Justifier le choix du/des terrain(s) : exemplarité ou représentativité
- Décrire les modalités d'accès aux informations, la qualité des informations recueillies, les difficultés rencontrées pour accéder au terrain.

*« On peut dire de façon concise que l'objet d'étude est exploité, mobilisé et étudié par l'observation, l'enquête et l'expérience personnelle. Aucune « donnée » n'est « donnée ». L'observation permet de montrer, l'enquête de faire parler, l'expérience personnelle de partager la vie d'un acteur (architecte, paysagiste, constructeur, commanditaire, usager, gestionnaire, écrivain). [...] L'enquête n'est pas limitée aux questionnaires, mais elle peut procéder d'entretiens ouverts ou thématiques avec un concepteur, un usager, un gestionnaire, un politique. On peut dans certains cas faire parler les archives, consulter des entretiens faits par des journalistes, exploiter des films ou utiliser des romans ; la méthode d'enquête est alors plus indirecte, mais toujours valable. »*

Nabil Beyhum, Yankel Fijalkow, *13 conseils pour le mémoire en architecture*, ENSAPVS, 2018

# III. Présenter sa méthodologie

---

## 4. Présentation de la démarche d'analyse des données

- « Les résultats produits sont contingents à leur mode de construction. Il s'agit donc de préciser les étapes de traitement des données et les raisons des choix opérés afin de préciser les résultats qui sont attendus. » (Lucie Bony, 2014)
- Présentation détaillée de la manière dont vous avez travaillé les données de votre recherche en lien avec vos hypothèses et les résultats attendus.

*« Je choisirai peut-être mon échantillon de manière à ce qu'il prenne en compte la représentation que je me suis faite de mon sujet d'étude, mais je modifierai sûrement cette représentation en fonction de ce que mon échantillon m'apprendra. Et les opérations logiques auxquelles je soumettrai les résultats d'une partie de mon travail me forceront probablement à modifier mes concepts. Et ainsi de suite. Il est absurde et inutile de penser que ce sera là un processus net, propre et logique. »*

Howard Becker, *Les ficelles du métier*, 2002

# IV. Synthèse : la construction du plan en 7 points

---

## Construire le plan

1. L'exposé du sujet doit être clair, que l'entrée soit par un état de l'art portant sur une question ou par un état des lieux portant sur le phénomène que vous souhaitez observer. -> Vous pouvez commencer par un constat et ensuite interroger ce qui se passe, ou bien commencer par présenter un débat scientifique et ensuite exposer des situations qui illustrent bien ces débats.
2. Mais quel que soit le sens de l'exposé, il doit impérativement être argumenté, selon une logique explicite. Et il faut nécessairement passer par une revue de la littérature sur le sujet.
3. L'exposé du sujet doit se conclure sur un questionnement clairement exprimé et sur la définition d'un objet de recherche, à savoir la définition des caractéristiques de ce que l'on cherche à savoir.

# IV. Synthèse : la construction du plan en 7 points

---

## Construire le plan

4. C'est en articulation avec cet objet de recherche que l'enquête de terrain est élaborée : construction du terrain et du corpus à rassembler, choix des méthodes d'enquête appropriées à la constitution du corpus.
5. L'exposé de la méthodologie donne ensuite lieu à une présentation détaillée du terrain (un projet, un groupe d'acteurs, un territoire, etc.) de la manière la plus fine possible. Les sources sont correctement présentées.
6. Un point est fait sur les premiers matériaux rassemblés (entretiens, documentation, observations, etc.). On donne ainsi les premiers résultats de la recherche.
7. On termine sur le travail qui reste à accomplir et les questions ouvertes par le mémoire d'étape.

# IV. Synthèse : la construction du plan en 7 points

---

## **Nota Bene :**

Un travail minutieux est à faire sur les titres et sous-titres : il doivent exprimer précisément les contenus des parties.

Les illustrations sont utilement mobilisées dans le texte : schéma de la recherche, frises chronologiques, schémas d'acteurs, cartes, photographies, etc. Les illustrations expriment vos idées de manière synthétique et il est préférable de les avoir dans le texte pour appuyer vos propos (plutôt qu'en annexe). En retour, il ne faut pas oublier le commentaire des illustrations qui viennent utilement expliciter vos observations. Pensez aux légendes et aux sources.

La mise en forme doit être soignée : respect des codes, de la présentation des sources (bibliographie, citations, etc.), des notes, mise en page, pagination, page de garde, sommaire paginé... De manière générale il est conseillé d'utiliser la feuille de style (et en cas de blocage, ne pas hésiter à consulter l'aide des logiciels).

# V. Ouverture : Les attendus de la version finale du mémoire (S9)

---

## Contenu

- Un résumé d'une demi-page avec une liste de mots-clés.
- Une introduction qui présente clairement la question et son contexte ainsi que les étapes du travail.
- Un contenu « théorique » correspondant à l'analyse détaillée de l'état de la question à partir d'une étude bibliographique.
- Un contenu « d'investigation » décrivant les corpus et matériaux explorés, les moyens et les méthodes utilisées et présentant les résultats.
- Une conclusion qui précise les apports du travail, ses limites et les prolongements possibles.
- Une bibliographie de toutes les sources et références.

Il peut comporter des annexes mais dans un nombre limité (documents réglementaires, articles de journaux, guides et grille d'analyse d'entretiens...).

## Format

Le mémoire comporte de 50 à 100 pages (150 000 – 300 000 signes), non comprises illustrations, bibliographie et annexes éventuelles.